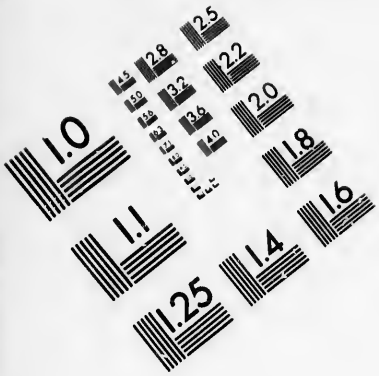

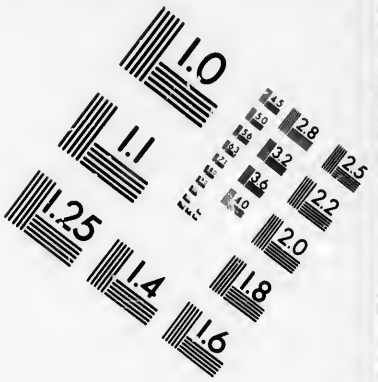

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

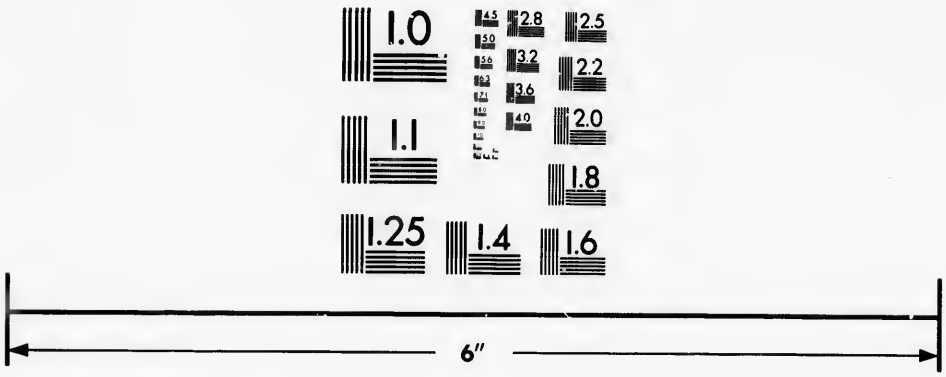

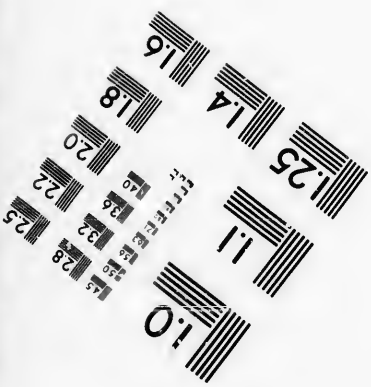

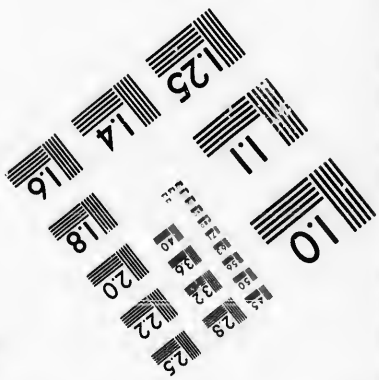

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☑ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☑ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☑ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images eppeering h re ere the best quality possible considering the condition end legibility of the originai copy and in keeping with the filming contract specifications.

Originai copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover end ending on the last pege with a printed or illustreted impression, or the back cover when eppropriete. Ali other originai copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustreted impression, and ending on the last pege with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction retios. Those too ierge to be entirely included in one exposure ere filmed beginning in the upper ieft hand corner, ieft to right and top to bottom, es many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires origineux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

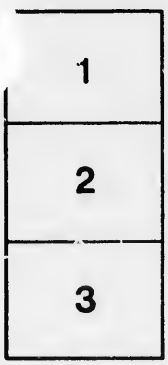

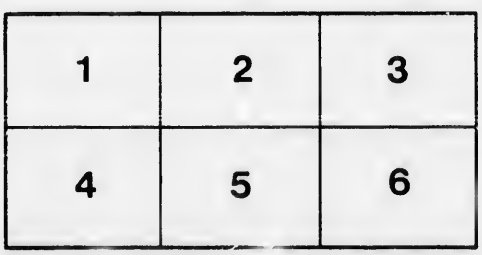

NOUVELLE SÉRIE
No. 13

Circulaire au Clergé

Evêché de Rimouski, 15 mars 1879

1o *Jubilé.*
2o *Propagation de la Foi.*
3o *Loterie pour le Séminaire.*
4o *Quinze sous.*
5o *Parjure.*
6o *Consécration au S. Cœur de Jésus.– Indulgences.*
7o *Denier de St. Pierre.*

Messieurs et bien-aimés Collaborateurs,

I. Avec la présente Circulaire vous recevrez les Lettres Apostoliques par lesquelles N. S. P. le Pape Léon XIII accorde un Jubilé à l'univers catholique, à l'occasion du premier anniversaire de son élévation sur la Chaire de St. Pierre. C'est une nouvelle miséricorde que Notre-Seigneur veut exercer envers nous et les peuples qui nous sont confiés. Si ces exercices nous présentent des fatigues à endurer, ils ne manqueront certainement pas, avec la grâce divine, de nous apporter de très-grandes consolations. Nous n'épargnerons donc rien pour qu'ils produisent tout leur fruit dans les âmes.

Les sujets des sermons pourraient être les suivants, d'après les besoins de chaque lieu. Ces sujets conviendraient bien aussi pour les instructions du Carême.

1o L'Eglise, ses notes, son infaillibilité, son indéfectibilité, son pouvoir législatif.—La Foi, sa nécessité, ses qualités ; dangers à éviter.

2o Nécessité du Salut.—Avantages du sacrement de Pénitence.—Sincérité et intégrité de la Confession. —Préparation à la Ste. Communion et action de grâces.

3o Devoirs des parents et des enfants.—Injustices et restitution.—Vertu de pureté ; précautions à prendre pour la conserver.—Ivrognerie ; tempérance. —Parjure.— Blasphèmes et imprécations.

4o Excellence et fins du sacrifice de la Messe.— Manière de la bien entendre.—Explication des principales parties ds la Messe.

5o Nécessité de faire pénitence.—Diverses sortes de pénitences.—Indulgences.—Jubilé.

6o Le Pape, sa dignité, son autorité.—L'Evêque, son caractère, sa charge, son pouvoir.—Le Sacerdoce, sa grandeur, ses fonctions.

II. Je donne, à la suite de cette Circulaire, un état des contributions à l'œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocère durant les trois dernières années réunies. Vous verrez que bon nombre de paroisses continuent à montrer un beau zèle pour cette œuvre importante ; mais en revanche quelques-unes

n'occupent pas sur cette liste la place qui leur conviendrait. Vous remarquerez même plus de vingt localités qui n'ont *rien* envoyé. Evidemment dans celles-ci, comme dans quelques autres, *le curé lui-même* n'y contribue point! Comment peut-on s'attendre à du zèle chez les laïques, lorsque des pasteurs en montrent si peu? Je me flatte que ceux qui ont été ainsi en défaut, vont s'efforcer de regagner le temps perdu, en organisant sans délai des dizaines parmi leurs paroissiens.

Nous avons été obligés de nous séparer des Conseils de Paris et de Lyon, et maintenant nous jouissons uniquement des indulgences indiquées dans l'indult du 28 février 1836 (*ancien Appendice au Rituel, page* XXIX). J'ai pris de plus des arrangements pour avoir un certain nombre d'exemplaires des *Annales* pour la *Province de Québec*, qui dorénavant contiendront, à chaque numéro, autant que possible, des nouvelles des missions du diocèse de Rimouski. Vos fidèles ne manqueront pas d'être très-sensibles à cet avantage, si vous avez soin de le leur faire bien comprendre et apprécier. Hâtez-vous aussi de réclamer les numéros qui vous reviennent, et de les distribuer aux associés.

III. J'espère que la Loterie pour le Séminaire pourra se tirer dans le cours de l'été. C'est une occasion toute naturelle de redoubler d'ardeur à faire prendre des billets. Beaucoup de personnes attendaient pour en prendre que l'époque du tirage approchât: ne manquez donc pas de la leur annoncer, et de leur rappeler les avantages que leur offre cette Loterie sous le rap-

port temporel et le spirituel. Quelques-uns d'entre vous ont entre les mains des livrets depuis plus de trois ans, et n'ont pas encore donné signe de vie. Pour éviter les malentendus, je donne une liste des livrets à remettre.

Mon intention est en outre que les fabriques qui n'ont pas encore pris de billets, en prennent au plus tôt. Il n'est pas nécessaire d'une résolution spéciale : l'item sera entré dans les comptes comme *ordonné par l'Evêque*.

Voici jusqu'à présent les paroisses et missions où l'on a pris plus de 100 billets : Ile Verte 157, St. Epiphane 156, St. Arsène 131, Rimouski 116, Bic 113, Trois-Pistoles 110, Matane 104.

Viennent ensuite :—Ste. Anne des Monts 94, Grande Rivière 81, McNider 65, Mont-Louis 61, Ste. Félicité 55, Gaspé 53, St. Bonaventure 46, Cap-Chat 37, St. Modeste 37, Métis 36, Riv. Madeleine 35, St. Simon 33, etc.

LIVRETS NON REMIS.

MM. Bilodeau 00021, 12091.—Desjardins 00061.
Pâquet 00031, 02871, 02901, 02911.
Ch. Guay 00051, 02031, 03451, 03461, 03711, à 03741, 03771, 03821 05211, 05351, 11461, 11471, 11491, 11511 à 11561, 11581, 11601, 11631, 11701 à 11721. 11741 à 11831, 11871, 11881, 11911 à 11971, 12001 à 12041.
Duret 00071, 08701, 08771, 08801, 08871.
Vézina 00091, 00471, 00501.—Lacasse 00101.
Dumas 00191, 02541.—C. G. Fournier 00141.
Couture 00491, 10921 à 10961.—Bernard 00411.
Paradis 00631, 00641, 02001, 05141.—Rioux 00081.

MM. Ant. Leblanc 00601, 03211.—Arthur Leblanc 00701.
Arpin 00821.—Smith 00841.—Léonard 00871, 00881.
J. F. Audet 00901, 05091.—A. Audet 01211, 01221.
F. A. Blouin 00921, 00931, 00941.
Jacob Gagné 00951, 00961. 03001, 030011, 05101.
F. Gagné 00981 à 01021, 05171, 05181.
Thivierge 01031, 01041, 01061, 01091 à 01121.
Lepage 01141, 01151.—Lévesque 01171 à 01201.
D. Lebel 01231, 02331, 02341. 02361, 02371, 03201.
Bossé 01301, 01311, 02571. 02581.
Belduc 01371, 01811, 02461, 02481, 03041, 05011, 05201, 08551.
Pineau 01471, 01521, 03381, 03391.—Bérubé 01771.
Sylvain 01661 à 01691.—Cyp. Gagné 01751, 01761.
Ph. Moreault 01851, 08631, 08691.
Beaumont 01961, 03091, 05121.
Martin 01981, 03101, 05131, 05241, 08541, 08561 à 08621, 08711.
Chalifour 02181, 05001.—Larrivée 02261, 02271.
Pol. Moreau 02421, 02431.—Chouinard 02971.
Fortier 02591, 02601, 02611.—Tremblay 03121, 03681.
Ulf. St. Laurent 02621, 02631, 02641.
J O. Drapeau 0791, 02801, 02811, 02921.
J. M. Moreau 02931, 03411.—Gravel 03151.
Winter 03031, 03161, 03171, 03471 à 03511, 12081, 12101 à 12121, 12141 à 13091.
Delâge 03231, 03241.—Chrétien 03281, 03291.
Rouleau 03631, 03651, 03781, 03881 à 03901, 03971 à 03991, 04021 à 04071, 04131, 04141, 04171 à 04201, 04231, 04241, 04281 à 04301, 04341, 04361, 04371, 04391, 04431, 04451 à 04471, 04501, 04511, 04571 à 04641, 04691 à 04801, 04931, 04941, 04961, 04981, 04991, 05311, 10711 à 10731, 10791, 10831 à 10851, 10981 à 11021, 11111 à 11141, 11351 à 11371, 11401, 11421.

MM. Oct. Drapeau 03661, 03671, 05271, 05281.
Trudel 05071.—Blanchet 03581.
F. M. Fournier 11321.—Jobin 08671, 08731.
Jos. St. Laurent 08641 à 08661, 08681, 08721, 08801 à 08821, 08881.

Les seuls billets qui seront tirés, seront ceux dont les talons seront parvenus à l'Evêché. Ceux qui croient avoir droit à des billets de prime (qu'ils n'auraient pas reçus), doivent les réclamer au plus vite.

Je prie ceux d'entre vous qui auraient à offrir quelques objets pour des lots, de vouloir bien les transmettre ici. Les lots seront exposés quelques semaines d'avance.

Pour tout ce qui regarde cette Loterie, on peut s'adresser au Secrétariat de l'Evêché.

IV. Comme je vous l'ai dit dans ma Circulaire No. 8 du 3 janvier dernier, j'ai l'intention de publier au commencement de juillet prochain la liste définitive des contributions du *Quinze sous* pour le Séminaire. Pour empêcher les erreurs autant que praticable, je vous prie de m'envoyer au plus tôt *la date* et *la somme* mentionnées sur chaque reçu que vous avez pour cette œuvre, afin que nous les comparions avec nos livres. Joignez-y le reste des contributions.

V. Vu que les théologiens ne sont pas d'accord à considérer comme un *parjure* proprement dit le manquement à une promesse faite sous serment de bonne foi et avec sincérité, et que, suivant St. Liguori, Gousset, etc., les deux opinions sont probables, il ne faut pas regarder comme *un parjure réservé* la faute même très-grave de celui qui manque par la suite

d'accomplir une promesse faite sous serment. Celui cependant qui affirme ou certifie *sous son serment d'office* des choses fausses, est certainement coupable de *parjure* et tombe *sous la réserve.*

VI. Par un Indult du 25 juillet 1877, il a été attaché des Indulgences à la formule de consécration au Sacré Cœur de Jésus que vous trouvez dans l'*Appendice au Rituel* (1874), pages 101 et 322. De plus, le St. Père a ordonné de faire quelques petits changements à cette formule. Les uns et les autres sont indiqués sur une feuille ci-jointe, que vous insérerez *immédiatement* à la page 101 de votre *Appendice.*

VII. Toutes les nouvelles qui nous viennent de Rome, confirment de plus en plus l'insuffisance des ressources du St. Père à faire face à toutes les dépenses que nécessite le gouvernement de l'Eglise universelle. Il est donc urgent que le montant des contributions en faveur du St. Siége, non seulement se soutienne, mais augmente encore. Je vous prie en conséquence, Messieurs, de faire de grands efforts à ce but, aux approches de la St. Pierre. Dans [illegible] une autre époque serait peut-être préférable de la saison de la pêche. Si tel est le cas, qu'on vous annonce cette collecte au moment propice.

Je supplie le Seigneur de conserver vos forces et de bénir vos travaux, en ces jours de salut.

Votre Evêque très-dévoué,

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski

PROPAGATION DE LA FOI

1876—1877—1878.

1 Rimouski.....	$204.50	35 S. Jean de Dieu....	$8.35
2 Ste. Flavie.....	162.45	36 St. Modeste.....	6.30
3 Trois-Pistoles....	149.60	37 N. D. du Lac.....	6.00
4 Ile-Verte.....	103.00	38 S Ggo. de Malbaie	5.64
5 St. Arsène.....	101.65	39 S. Ulric.....	4.37
6 Bic.....	90.00	40 S. Paul de la Croix	3.92
7 Cacouna	68.20	41 Ste. Adélaïde.....	2.50
8 St. Fabien.....	66.47	42 Ste. Françoise.....	1.48
9 S. Bonaventure.	56.42	43 S.Pierre de Malbaie	0.50
10 S. Simon.....	51.50	44 Cascapédiac	0.43
11 S. Eloi.....	36.06	45 St. Moïse.....	0.27
12 Riv.-au-Renard.	33.56	46 Cloridorme.....	0.25
13 S. Anaclet.....	33.15	Paspébiac.....	
14 Métis.....	30.40	Cap d'Espoir.....	
15 Ste. Luce.....	28.14	Douglastown	
16 Grande Rivière.	27.95	S. Jean l'Evangél.	
17 Assom.McNider	25.85	Restigouche..	
18 Carleton	23.58	St. Godefroi.....	
19 St. Alexis.....	23.43	Cap Rosier.....	
20 Percé.....	21.86	Anse-au-Griffon ..	
21 Matane	20.49	Ste. Félicité.....	
22 Ste. Anne des Monts.....	17.40	St. Donat.....	
		St. Gabriel	
23 Port-Daniel	15.80	S. François Xavier	
24 N. D. des Sept Douleurs.....	15.79	St. Honoré.....	
		S.Louis du Ha! ha!	
25 Maria	15.66	Ste. Rose du Dégelé.....	
26 Gaspé	15.40	Ste. Blandine.....	
27 St. Epiphane....	15.15	St. Clément.....	
28 Cap Chat.....	14.67	Grande Vallée.....	
29 St. Matthieu...	13.82	Rivière a la Marte	
30 Betsiamits	13.00	Cap-aux-Os.....	
31 Caplan	10.50	P.-aux-Esquimaux	
32 Mont-Louis	10.20	Nataskouan.....	
33 N.D.du S.-Cœur	9.94	Etc.	
34 Ste. Angèle.....	9.57		

INDULGENCES ATTACHÉES À LA FORMULE DE CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

1. PLÉNIÈRE, une fois, à la fête du Sacré Cœur, ou pendant l'octave ; aux conditions ordinaires de la confession, de la communion, de la visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain-Pontife ; il faut ajouter la récitation de cette formule, ou bien l'audition attentive et dévote de cette récitation faite publiquement dans une église ou ailleurs.

2. PLÉNIÈRE, tous les premiers jeudis du mois, aux mêmes conditions.

3o. PLÉNIÈRE, une fois par mois, au jour que chacun peut choisir, aux mêmes conditions, pourvu que l'on ait récité ou entendu réciter cette formule avec attention et dévotion tous les jours du mois.

4. SEPT ANS ET SEPT QUARANTAINES, une fois par jour, pourvu qu'on la récite ou entende réciter avec contrition, attention et dévotion.

Changements à faire dans cette formule.

Page 101, avant dernière ligne, retrancher *des brebis* et substituer *de tous ceux*.

" 102, 5e ligne, après *Pontife* ajoutez *N.*

" " 6e ligne, après *heureux* ajoutez *sur la terre.*

" " 8e ligne, après *vous* ajoutez *pour toujours.*

Dans la formule en anglais, page 322.

10e ligne de la formule, retranchez *the sheep which* et substituez *all those whom.*

15e ligne, après *Pontiff* ajoutez *N.*

16e ligne, après *happy*, ajoutez *upon the earth.*
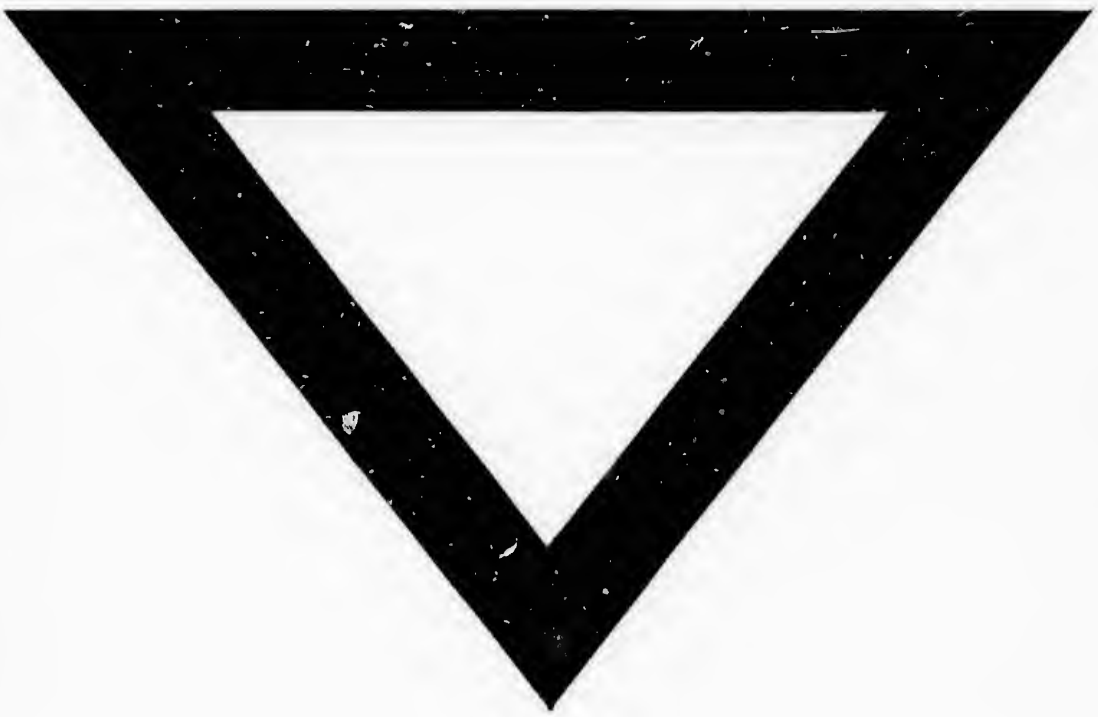
18e ligne, après *ourselves*, ajoutez *for ever.*